**Acte d’Engagement**

**AE**

**Assistance juridique, représentation légale et conseil / consultation juridique** (en matière de droit civil, droit administratif, droit pénal, droit de la responsabilité, droit des assurances, droit du dommage corporel, droit de la santé publique et droit processuel) **pour le compte du service Recours contre Tiers de la CPAM de la Gironde**

**Marché n°09\_2025PI**

**Marché de Prestations Intellectuelles**

**Marché à procédure adaptée - MAPA**

|  |
| --- |
| **Objet du marché** |

Le présent marché a pour objet des prestations d’assistance juridique, de représentation légale et de conseil / consultation juridique pour le service Recours Contre Tiers (RCT) de la Caisse Primaire d’Assurance Maladie (CPAM) de la Gironde.

Le marché concerne plus précisément l’assistance juridique, la représentation légale et le conseil en matière de droit civil, droit administratif, droit pénal, droit de la responsabilité, droit des assurances, droit du dommage corporel, droit de la santé publique et droit processuel, pour le compte du service Recours contre Tiers.

|  |
| --- |
| **Pouvoir adjudicateur** |

Caisse primaire d’assurance maladie de la Gironde

Adresse : Place de l’Europe – Quartier Grand Parc – 33085 Bordeaux CEDEX

Tél : 05 57 57 79 16

Le pouvoir adjudicateur est représenté par : Monsieur le Directeur Philippe CLAUSSIN

|  |
| --- |
| **Personne signataire du marché public** |

Monsieur Julien LACROIX

Directeur de la Stratégie et des Moyens

|  |
| --- |
| **Procédure de passation** |

La présente consultation est passée selon la procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 et R.2123-4 à R.2123-7 du code de la commande publique et de l’arrêté du 19 juillet 2018 portant règlement sur les marchés passés par les Organismes de Sécurité sociale.

|  |
| --- |
| **Personne habilitée à donner des renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances** |

Monsieur Philippe CLAUSSIN

Directeur

Caisse primaire d’assurance maladie de la Gironde

[achat-marche.cpam-bordeaux@assurance-maladie.fr](mailto:achat-marche.cpam-bordeaux@assurance-maladie.fr)

|  |
| --- |
| **Comptable public assignataire des paiements** |

Monsieur l’Agent comptable de la CPAM de la Gironde, Pierre CAMY.

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l’organisme désigné ci-dessus.

Sommaire

[Article 1 – Objet de l’acte d’engagement 4](#_Toc190165311)

[Article 2 - Cocontractants 4](#_Toc190165312)

[Article 3 – Etendue du marché public 5](#_Toc190165313)

[Article 4 – Prix 6](#_Toc190165314)

[Article 5 – Durée et/ou délai d’exécution du marché public 6](#_Toc190165315)

[Article 6 – Paiement 6](#_Toc190165316)

[Article 7 – Avance 8](#_Toc190165317)

[Article 8 – Montant de la sous-traitance ayant droit au paiement direct 8](#_Toc190165318)

[Article 9 – Délai global de paiement 10](#_Toc190165319)

[Article 10 – signature du candidat 10](#_Toc190165320)

[Article 11 – Notification du marché au Titulaire (date d’effet du marché) 11](#_Toc190165321)

Article 1 – Objet de l’acte d’engagement

* **Objet du marché :**

Le marché concerne l’assistance juridique, la représentation légale et le conseil en matière de droit civil, droit administratif, droit pénal, droit de la responsabilité, droit des assurances, droit du dommage corporel, droit de la santé publique et droit processuel, pour le compte du service Recours contre Tiers (RCT) de la CPAM Gironde.

* **Cet acte d’engagement correspond :**

Au marché (pas d’allotissement) ;

Assistance juridique, représentation légale et conseil en matière de droit civil, droit administratif, droit pénal, droit de la responsabilité, droit des assurances, droit du dommage corporel, droit de la santé publique et droit processuel, pour le compte du service Recours contre Tiers (RCT) de la CPAM Gironde.

A l’offre de base.

Article 2 - Cocontractants

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives et techniques particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.

J’AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché public, que je suis titulaire d'une police d’assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.

Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché public, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d’assurances garantissant les responsabilités qu’ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l’attribution du marché public a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

|  |
| --- |
| **Le signataire :**  S’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;  Engage la société sur la base de son offre, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ; |

|  |
| --- |
| **Le mandataire** (1) :  Du groupement solidaire ;  Solidaire du groupement conjoint ;  S’engage pour l’ensemble des prestataires groupés désignés (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après : |

1. *Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.*
2. *Par le formulaire dédié. A dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandé dans le cas de groupement conjoint.*

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

…………………………………………………………………………………………………

1. *Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.*

Adresse de l’établissement :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse du siège social (si différente de l’établissement) :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

|  |
| --- |
| **Adresse électronique (une seule) à laquelle seront adressés tous les échanges dématérialisés durant la phase de consultation via le profil acheteur** (demande de complétude de la candidature, de régularisation offre, lettre de rejet, décision d’attribution, notification du marché, etc.) :  …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |

Adresse électronique : ..............................................................................................................

Téléphone : ...................................................

Télécopie : ....................................................

SIRET : .........................................................

APE : ............................................................

Numéro de TVA intracommunautaire : .........................................................

Références bancaires :

IBAN : .......................................................................................................................................

BIC : .........................................................................................................................................

S’engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l’offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L’offre ainsi présentée n’est valable toutefois que si la décision d’attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres, fixées par le règlement de la consultation.

Article 3 – Etendue du marché public

Le présent marché a pour objet des prestations d’assistance juridique, de représentation légale et de conseil / consultation juridique pour le service Recours Contre Tiers (RCT) de la Caisse Primaire d’Assurance Maladie (CPAM) de la Gironde.

Article 4 – Prix

Les prestations du marché public, concerné par cet Acte d’Engagement seront rémunérées aux prix indiqués dans l’annexe financière (Annexe n°2 à l’Acte d’Engagement).

**Le présent marché est passé sans montant minimum et avec un montant maximum de 320 000 € HT**

Article 5 – Durée et/ou délai d’exécution du marché public

Le présent accord-cadre est conclu pour une période ferme d’un (1) an à compter de :

la date de notification du marché public ;

la date de notification de l’ordre de service ;

**la date de début d’exécution prévue par le marché public lorsqu’elle est postérieure à la date de notification ;**

la date de réception du premier bon de commande.

Il peut être reconduit trois (3) fois par reconduction tacite pour une durée d’un (1) an à chaque fois. La durée totale du marché ne peut excéder quatre (4) ans.

En cas de non-reconduction du marché, les deux parties demeurent liées jusqu'à l’achèvement des obligations contractées pendant la période de validité du marché.

En cas de non reconduction, la décision sera notifiée par le pouvoir adjudicateur au Titulaire par lettre recommandée électronique avec accusé de réception, deux (2) mois avant l’expiration de la période considérée.

Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction conformément aux dispositions de l’article R.2112-4 du code de la commande publique.

Il pourra être résilié dans les conditions mentionnées à l’article 21 du CCAP.

Article 6 – Paiement

Le Titulaire se libera des sommes dues tel que cela résulte de l’article 3 du présent Acte d’Engagement au titre du présent marché dans les conditions suivantes :

1. **Compte unique**

|  |
| --- |
| En cas de cocontractant unique et en cas de groupement d’opérateurs économiques constitué en la forme solidaire, il sera versé les sommes dues au titre du présent marché sur un compte unique ouvert au nom de :  **Titulaire du compte :**  **N° IBAN :**  **BIC :**  Il peut être agrafé, à cet effet, au présent acte d’engagement un RIB.  **Avance :**  je ne refuse pas de percevoir l’avance à laquelle je peux éventuellement prétendre en application de  l’article 12.3 du CCAP.  je refuse de percevoir l’avance à laquelle je peux prétendre en application de l’article 12.3 du CCAP. |

1. **Comptes séparés**

En cas de groupement d’opérateurs économiques constitué en la forme conjointe, il sera versé sur des comptes séparés les sommes dues à chacun des membres du groupement au titre du présent marché.

En ce cas, il sera joint au présent Acte d’Engagement un tableau synthétique de répartition des paiements pour le prix en solution de base, et le cas échéant, pour les variantes obligatoires, par opérateur économique en indiquant clairement les sommes dues pour chacun d’entre eux.

Il peut être ajouté, à cet effet, au présent Acte d’Engagement un RIB par membre du groupement conjoint.

Un deuxième tableau détaillera, selon les modalités définies au C.C.A.P., les prestations prises en charge par chacun des opérateurs économiques et le prix correspondant.

|  |
| --- |
| **1er contractant :**    **Titulaire du compte :**  **N° IBAN :**  **BIC :**  **Avance :**  je ne refuse pas de percevoir l’avance à laquelle je peux éventuellement prétendre en application de  l’article 12.3 du CCAP.  je refuse de percevoir l’avance à laquelle je peux prétendre en application de l’article 12.3 du CCAP. |

|  |
| --- |
| **2ème contractant :**    **Titulaire du compte :**  **N° IBAN :**  **BIC :**  **Avance :**  je ne refuse pas de percevoir l’avance à laquelle je peux éventuellement prétendre en application de  l’article 12.3 du CCAP.  je refuse de percevoir l’avance à laquelle je peux prétendre en application de l’article 12.3 du CCAP. |

|  |
| --- |
| **3ème contractant :**    **Titulaire du compte :**  **N° IBAN :**  **BIC :**  **Avance :**  je ne refuse pas de percevoir l’avance à laquelle je peux éventuellement prétendre en application de  l’article 12.3 du CCAP.  je refuse de percevoir l’avance à laquelle je peux prétendre en application de l’article 12.3 du CCAP. |

**🡺 Important : toute case non renseignée vaut renonciation à l’avance.**

Article 7 – Avance

Je renonce au bénéfice de l’avance (***entourer votre choix***) :

|  |  |
| --- | --- |
| **Candidat individuel ou mandataire : ……………………………………** | OUI NON |
| **Cotraitant 2 - …………………………………..** | OUI NON |
| **Cotraitant 3 - …………………………………..** | OUI NON |
| **Cotraitant 4 - …………………………………..** | OUI NON |
| **Cotraitant 5 - …………………………………..** | OUI NON |

**NOTA** : Si aucune case n’est entourée l’acheteur considérera l’avance comme refusée.

Article 8 – Montant de la sous-traitance ayant droit au paiement direct

1. **Montant de la sous-traitance proposée avant la date limite de remise des offres**

Les documents joints à l’offre dénommée(s) déclaration de sous-traitance vaut (valent) demande d’acceptation du ou des sous-traitants et de leurs conditions de paiement.

La notification du marché emporte acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement.

Il résulte de l’ensemble des déclarations annexées au présent Acte d’Engagement que le montant total des prestations que le titulaire envisage ou que le groupement envisage de sous-traiter et pour lesquelles le ou les sous-traitant(s) envisagé(s) est (sont) ayant droit au paiement direct est de :

**Montant T.T.C. :**       **€**

**Soit en lettres (T.T.C. en euros) :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation du sous-traitant** | **Nature de la prestation** | **Montant de la prestation T.T.C.** |
|  |  |  |

**Zone réservée au pouvoir adjudicateur**

**Montant total des prestations sous-traitées dont la sous-traitance a été acceptée définitivement et ayant droit au paiement direct :**

**Montant T.T.C. :**       **€**

**Soit en lettres (T.T.C. en euros) :**

**🡺 Ce montant ne peut être cédé ou nanti par le titulaire du marché.**

1. **Evolution du montant de la sous-traitance après la date limite de remise des offres**

Dans l’hypothèse où l’opérateur économique présenterait de nouveaux sous-traitants pour acceptation après la date limite de remise des offres ou bien encore après que l’exemplaire unique de la copie de l’original du marché lui ait été notifié, il devra produire l’exemplaire unique de la copie de l’original du marché afin que soient actualisées par le pouvoir adjudicateur les informations relatives au montant total sous-traité sauf naturellement s’il a cédé ou nanti son marché. Ces informations sont destinées aux établissements bancaires et engagent le titulaire du marché.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Zone réservée au pouvoir adjudicateur**  **Tracé des prestations dont la sous-traitance a été proposées et acceptée après la date limite de remise des offres et constatée par acte spécial avant toute cession ou nantissement.**  **Acte spécial n° 1 :**   |  |  |  | | --- | --- | --- | | **Désignation du ou des sous-traitant(s)** | **Nature de la prestation** | **Montant de la prestation T.T.C.** | |  |  |  |   **Le nouveau montant total des prestations sous-traitées, qui correspond à l’addition du montant des prestations sous-traitées avant la date limite de remise des offres et du montant des prestations sous-traitées fixé ci-dessus, est de :**  **Montant T.T.C. :**       **€**  **Soit en lettres (T.T.C. en euros) :**  **🡺 Cette stipulation annule et remplace la précédente.**  **Acte spécial n° 2 :**   |  |  |  | | --- | --- | --- | | **Désignation du ou des sous-traitant(s)** | **Nature de la prestation** | **Montant de la prestation T.T.C.** | |  |  |  |   **Le nouveau montant total des prestations sous-traitées, qui correspond à l’addition du montant des prestations sous-traitées avant la date limite de remise des offres et du montant des prestations sous-traitées fixé ci-dessus, est de :**  **Montant T.T.C. :**       **€**  **Soit en lettres (T.T.C. en euros) :**  **🡺 Cette stipulation annule et remplace la précédente.** |

Article 9 – Délai global de paiement

Conformément aux dispositions de l’article L.2192-10 et R.2192-10 du code de la commande publique, le délai de paiement est fixé à trente (30) jours.

Conformément à l’article L.2191-13 du code de la commande publique, dès l’expiration du délai de paiement ou de l’échéance prévue par le marché, le titulaire a droit, de plein droit et sans autre formalité, au versement des intérêts moratoires.

Au regard de l’article R.3133-27 du code de la commande publique, le montant de l’indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement est fixé à quarante euros (40 €).

Au regard de l’article R.3133-25 du code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Article 10 – signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l’Acte d’Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

|  |  |
| --- | --- |
| **ENGAGEMENT DU CONTRACTANT** | **REPONSE DE L’ORGANISME** |
| Le présent acte d’engagement est fait en un seul original.  A  Le  Mention manuscrite "lu et approuvé"  **Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d’entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :** | La présente offre est acceptée :  pour l’offre de base.  A Bordeaux, le  **Le Directeur de la Stratégie et des Moyens,**  **Julien LACROIX** |

Article 11 – Notification du marché au Titulaire (date d’effet du marché)

|  |
| --- |
| **NOTIFICATION DU MARCHE** |
| La notification transforme le projet de marché en marché et le soumissionnaire en titulaire.  Elle consiste en la remise d’une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire (dans ce cas le titulaire signera la formule ci-dessous). |
| **En cas d’envoi via le profil acheteur :**  Coller ci-dessous l’avis de réception électronique, valant date de notification du marché. |